

# LETTRE DE LIAISON

des militants combattant  
pour le **Front Unique**  
des syndicats de l'enseignement public

N°311  
4 janvier 2021

ISSN 1245-0286

[www.frontunique.com](http://www.frontunique.com)

**Compte Rendu Font Unique du 47<sup>ème</sup> congrès du SNCS – 10 & 11 décembre 2020**

**Abas la LPR, son protocole et les lois liberticides !**

(LPR, « Sécurité globale » et de « loi confortant les principes républicains »)

**Front uni des organisations syndicales (CGT, FO, FSU, UNEF...)  
pour obtenir leur retrait intégral!**

**Pour défaire Macron qu'elles appellent :  
à une grande manifestation nationale au siège du pouvoir**

*Le congrès national du Syndicat National des Chercheurs Scientifiques (SNCS-FSU), s'est tenu dans un contexte de marche accélérée vers l'instauration d'un état policier. L'Enseignement supérieur et la recherche est au cœur de cette offensive avec la LPR qui est devenue, en fin de parcours législatif, une des pièces de l'arsenal des mesures liberticides du gouvernement.*

*Les délégués du courant Front Unique ont combattu pour que les dirigeants syndicaux prennent en charge le combat contre les lois liberticides : pour une manifestation nationale au siège du pouvoir exigeant leur retrait pur et simple.*

*La motion présentée par Front Unique a rencontré un large écho au sein du congrès, relayée par les interventions d'autres délégués.*

*L'appareil du SNCS s'est livré à diverses manœuvres pour empêcher le congrès de se prononcer sur cette motion. Dans n'importe quelle organisation fonctionnant démocratiquement, cette motion avait les voix pour être considérée comme adoptée. Il a fallu tout le raffinement d'un règlement intérieur taillé pour le bénéfice de l'appareil pour que prévale l'orientation minoritaire de l'appareil contre l'opinion majoritaire des délégués.*

*Dans le même temps où la direction du SNCS s'opposait à cette motion, les dirigeants syndicaux de la FSU, la CGT, FO, de l'UNEF... décidaient de ne pas appeler à la manifestation du samedi 12 décembre à Paris laissant le champ libre à Darmanin et Lallement pour cogner sauvagement sur les manifestants. Il y a eu plus de 140 arrestations, la plupart libérés un ou deux jours après, la police n'ayant réussi à trouver aucun grief contre eux.*

*Dans la continuité de l'action menée depuis la rentrée, les délégués front unique sont aussi intervenus pour que le congrès exige le retrait pur et simple de la LPR, dénonce son protocole et toute participation à son application. La direction du SNCS a maintenu mordicus son soutien au protocole LPR contre la volonté d'un grand nombre de syndiqués. Le désaveu de ce soutien s'est traduit dans les votes sur les textes d'orientation par la forte progression de notre courant qui a pratiquement doublé ses voix en passant de 54 à 98 voix (et de 10% à 16,5% des exprimés) et sa représentation à la commission administrative du SNCS, de 2 à 4 sièges.*

*Rien n'est réglé. Le combat résolu pour la défense des libertés démocratiques, est plus que jamais à l'ordre du jour, le combat contre le gouvernement... contre ses attaques majeures déjà engagées et celles*

*en préparation contre les droits et acquis des travailleurs, en supprimant les libertés démocratiques et en mettant en place un Etat policier.*

*Ce combat est aussi celui pour replacer les syndicats au service des travailleurs contre l'appareil dirigeant des syndicats appareil bureaucratique de plus en plus intégré à la machinerie gouvernementale.*

*C'est celui que mène notre courant pour imposer la rupture des organisations syndicales avec le gouvernement, et la convocation par les organisations syndicales d'une manifestation nationale unitaire au siège du pouvoir, à Paris, pour le retrait du projet de loi "sécurité globale".*

*C'est sur cette perspective que nous vous appelons à soutenir et rejoindre notre courant Front Unique, en particulier en nous permettant de présenter notre orientation au vote des syndiqués de la FSU (formulaire sur notre site <http://www.frontunique.com> )*

---

## **Intervention Front Unique – débat général**

Nous sommes dans un tournant historique, loi de sécurité globale, LPR, « *projet de loi confortant les principes républicains* », décrets..., le gouvernement est en train d'assembler méthodiquement les pièces constitutives de l'État policier.

Les manifestants sont sauvagement réprimés, gazés, mutilés par des policiers surarmés.

Ce qui est en jeu est rien de moins que de savoir si oui ou non nous allons pouvoir continuer d'avoir le droit de lutter contre la politique du pouvoir, pour nos droits.

Il y a eu cette semaine choc avec :

- L'interpellation de journalistes à la manifestation du 17 novembre ;
- L'évacuation brutale du camp de migrants place de la République ;
- Et le tabassage en règle du producteur de musique.

Les manifestations pour exiger le retrait du projet de loi de sécurité globale ont été massives et pourtant elles se sont tenues en marge de tout appel à la mobilisation par la FSU, la CGT et FO.

Elles montrent une réelle disponibilité pour engager le fer contre le gouvernement pour qu'il retire son projet de loi, pour arrêter cette marche accélérée vers un état policier.

Mais si aujourd'hui le gouvernement opère un tel tournant « sécuritaire », ce n'est pas par électoralisme. Il s'agit d'une guerre qu'il a engagée, non pas contre le coronavirus, mais contre la population laborieuse et la jeunesse. Parce que les capitalistes, pris à la gorge par la crise économique, veulent leur faire payer le coût de la crise pour continuer à extorquer leur profit. Ils veulent porter des coups historiques en liquidant des pans entiers des conquêtes ouvrières (la sécu, les retraites, les garanties collectives, le droit aux études, le droit à la santé ...).

### **La LPR concentre cette continuité.**

De façon inédite, le gouvernement assortit ses plans destructeurs de l'ESR à des mesures de répression ... interdisant les mobilisations contre ces plans !

Il a pu compter sur le dialogue social et la concertation pour associer les représentants syndicaux à l'avancée de ses plans afin d'annihiler, de paralyser toute mobilisation contre lui. Car à cette étape, le gouvernement Macron-Castex-Vidal est parvenu à faire adopter sa LPR. Et ce, alors que jamais on n'avait vu un rejet aussi massif et aussi profond dans tous l'ESR. Car la LPR est la négation de toutes nos revendications, la résorption de la précarité, les financements pérennes, la hausse des salaires scandaleusement bas par l'augmentation du point d'indice, etc. Car elle généralise les fléaux qui gangrènent notre métier : la précarité, les appels à projet, la mise en concurrence qui cassent les acquis et le travail collectifs et fagocitent nos libertés.

Le gouvernement a été intraitable, non seulement la LPR a été adoptée mais elle a été aggravée dans la dernière ligne droite. La question qu'on doit se poser c'est comment en est-on arrivé là ?

A la fin de la séance mémorable du CNESER de fin juin, c'était clair le gouvernement était prêt à tout pour faire adopter sa LPR.

Le 26 juin, FU a soumis une motion à la CA pour qu'elle décide

- *de boycotter toutes les discussions sur la LPPR*
- *qu'elle prenne contact avec les autres syndicats de l'ESR*
- *pour organiser dès la rentrée une Assemblée Nationale des délégués élus par les AG des labos et des facs*
- *et une manifestation centrale à Paris au ministère*

Cette motion a été repoussée.

Le gouvernement a profité des vacances d'été pour enclencher la procédure accélérée pour l'adoption de la LPR à la rentrée en septembre. Il a mené des tractations avec les directions syndicales pour mettre au point son protocole.

Et dès le 31 août les instances de nos syndicats sont placées devant l'ultimatum de sa signature.

La rentrée universitaire a été catastrophique, en pleine crise sanitaire, Vidal n'avait qu'une préoccupation : faire passer la LPR.

D'autres l'ont dit et écrit, avec la signature du protocole, Vidal voulait se prévaloir du soutien de sa LPR.

L'affaire était cousue de fil blanc, pouvait-on jouer aux faux naïfs ?

C'est donc avec indignation et colère que les syndiqués ont appris que la direction de notre syndicat approuvait la signature de ce protocole.

Comment accepter de sacrifier les précaires, nos statuts, nos libertés, pour quelques miettes ?

**Il y a un impératif pour nous ici : dégager le SNCS du soutien au protocole LPR.**

Alors on nous dit mais cela n'empêche pas d'être contre la LPR, la preuve, le SNCS signe tous les appels intersyndicaux.

Mais comment peut-on être crédible auprès des collègues quand on soutient un tel protocole ?

Comment le gouvernement peut-il craindre ces appels quand ceux qui les signent font passer ses cadeaux empoisonnés pour des avancées sur nos revendications ?

Il y a l'appel aujourd'hui 10 décembre de l'intersyndicale de l'ESR.

Concernant la LPR, les signataires demandent sa « *non promulgation* » et à Castex de les recevoir afin d'apporter « *une réponse à la hauteur des enjeux* ». Comme si Castex et Vidal, tout le gouvernement ne marchaient pas main dans la main. C'est bien Castex, qui le jour de la signature, portait le protocole comme un étendard.

Plus on discute avec le gouvernement plus la LPR s'aggrave.

La seule chose à demander est que la LPR soit délogée, retirée purement et simplement.

Nous sommes appelés à manifester à Matignon pour exiger le retrait de la loi sécurité globale.

C'est effectivement là qu'il faut aller, en direction du siège du pouvoir.

Mais pourquoi la réduire à une question d'universitaires ?

C'est l'affaire de tout le mouvement ouvrier de toute la jeunesse, de tous les opprimés de ce pays.

Pour riposter à la guerre que le gouvernement leur a déclaré, c'est au niveau des fédérations et confédérations syndicales, de la FSU, la CGT de FO, de l'UNEF ... que se situe la responsabilité d'organiser la mobilisation nationale pour ces lois liberticides.

Leur responsabilité est de se situer sur le terrain de la lutte des classes. C'est toujours sur ce terrain qu'il a été possible de défaire la politique des gouvernements.

Il est évident que si le rapport entre le gouvernement et les travailleurs n'est pas renversé par une mobilisation générale contre cette loi, nous aurons toutes les difficultés de résister au feu roulant de la LPR.

**A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle !**

**Nous devons demander à nos fédérations et confédération syndicales de convoquer une grande manifestation nationale au siège du pouvoir pour imposer le retrait de ces lois scélérates.**

---

### Présentation de la Motion : **Retrait pur et simple des lois liberticides !**

Le gouvernement est en train d'assembler méthodiquement les pièces constitutives d'un État policier. Déjà avec son état d'urgence sanitaire, il définit ce qui dans nos vies est essentiel ou pas. Il restreint drastiquement le droit d'aller et venir, de se réunir, de se mobiliser, de se rassembler, les manifestations sont sauvagement réprimées ... quand elles sont autorisées !

La LPR est devenu une loi ouvertement liberticide visant à réprimer toutes mobilisations sur les campus. Elle donne des pouvoirs de police démesurés aux présidents des universités qui pourront décider des réunions « *qui troublent l'ordre publique* ». Rompant avec une tradition séculaire des libertés sur les campus, elle supprime définitivement les franchises universitaires, puisque les forces de l'ordre pourront intervenir directement et les procureurs pourront engager immédiatement des poursuites sous prétexte de flagrant délit.

**Il faut aussi rappeler les déclarations de Blanquer** qui va jusqu'à accuser « *la communauté universitaire, des organisations syndicales (UNEF, SUD éducation)* » d'être les « *complices intellectuels du terrorisme* » voire « *des auteurs intellectuels des attentats* » ! Et ce dans des termes que ne renierait pas le Rassemblement National. Un intervenant hier a expliqué comment la liberté de recherche dans les sciences humaines et sociales (SHS) est véritablement en danger. Des collègues ont été désignés à la vindicte des réseaux sociaux par des députés de LR comme de dangereux *islamo-gauchistes*. Les lois et décrets qui se succèdent, installent progressivement les délits d'intention et d'opinion mettant en danger des pans entiers de la recherche en SHS, en allant jusqu'à menacer pénalement les chercheurs de ces domaines.

Avec son projet de loi Sécurité globale, le gouvernement veut franchir un cran supplémentaire :

- Renforcer le rôle des polices locales et des sociétés privées de sécurité.
- Instaurer le flicage généralisé des manifestants à coup de drones, de caméras mobiles et de reconnaissance faciale automatisée.
- Et surtout, en empêchant la diffusion des images des exactions de la police, il veut consacrer l'impunité des violences policières.

Le projet de loi « confortant les principes républicains » quant à lui ouvre la voie à un contrôle de l'ensemble des associations. Il stigmatise encore davantage les personnes musulmanes ou perçues comme telles.

Trois décrets sont venus récemment donner la possibilité d'un fichage massif des militantes, de leur entourage (y compris des enfants mineur-es), de leur santé, de leurs activités sur les réseaux sociaux et de leurs opinions politiques et syndicales !

**C'est toutes nos libertés qui sont menacées !**

**C'est le droit de manifester, le droit de s'opposer aux contre-réformes que le gouvernement voudrait interdire !**

Des centaines de milliers de jeunes et de travailleurs ont manifesté, ils cherchent la voie du combat contre le projet « *sécurité globale* ».

Qui peut comprendre que la CGT, FO et notre fédération la FSU se soient abstenues d'appeler **haut et fort** aux mobilisations le 17 à Paris et le 21 dans tout le pays ?

Qui peut comprendre, que jusqu'à maintenant elles ne se soient pas encore prononcées pour le retrait de ces projets de loi ?

Hier le secrétaire de la FSU dans son salut au congrès a banalisé cette situation et renvoyé dos à dos manifestants et policiers en expliquant « *On est dans une situation inquiétante, les manif ont dégénéré, Il y a des gens qui viennent pour casser Et des policiers qui gênent les manifestations* ».

Or il revient aux dirigeants des organisations syndicales du mouvement ouvrier, garantes des libertés démocratiques, d'ouvrir une perspective la mobilisation contre ces lois liberticides.

A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle !

**La responsabilité des fédérations et confédérations syndicales est d'appeler dans l'unité à une manifestation nationale centrale, massive, au siège du pouvoir à Paris, sur le mot d'ordre de retrait pur et simple de ces lois liberticides. Notre congrès doit s'adresser à la direction de la FSU pour qu'elle œuvre en ce sens.**

Motion :

**Retrait pur et simple des lois liberticides !**

Le 47<sup>ème</sup> congrès du SNCS, réuni les 11 et 12 décembre, condamne l'ensemble des lois liberticides du gouvernement (LPR, Sécurité globale et projet de « loi confortant les principes républicains ») et en exige le retrait pur et simple.

**Il se prononce pour qu'une grande manifestation nationale au siège du pouvoir soit convoquée par les organisations syndicales (en particulier CGT, FO, FSU, UNEF...) pour imposer ce retrait.**

Il s'adresse à la direction de notre fédération, la FSU, pour qu'elle œuvre en ce sens.

*28 Pour, 27 contre, 20 Abs et 6 NPPV*

### Présentation de la Motion : **A bas la LPR et son protocole !**

Pourquoi nous devons nous prononcer contre ce protocole ?

Parce que quoiqu'on dise, **soutenir ce protocole signifie soutenir la LPR**, seuls les syndicats pro-LPR l'ont signé. C'est ce que pense nombre de syndiqués, nos collègues. C'est la raison pour laquelle la FSU, sous la pression du SNESUP et du SNASUB, ainsi que la CGT, FO, SUD n'ont pas signé.

Plusieurs intervenants ont décrit à quelle vitesse les conditions d'exercice de nos métiers de la recherche et de vie se dégradent. Les collègues ont bien compris que la LPR fait peser une menace vitale sur nos statuts et la recherche publique d'où le profond rejet qu'elle suscite et qui ne faiblit pas. Nos camarades de l'INRIA sont intervenus pour dire comment ce processus de destruction est en train de s'accélérer dans leur institut [*qui a toujours été un précurseur dans l'application des contre-réformes*].

Et si soutenir la LPR en octobre était condamnable, mais que dire de ce soutien depuis les modifications qui en ont fait une loi scélérate ? C'est quelque part avoir sa part de responsabilité dans le fait que dorénavant les étudiants qui se mobilisent sur les campus risquent d'écooper plus de 45 000€ d'amendes et 3 ans de prison.

Mais il faut rajouter que **le protocole est l'un des piliers de l'application de la LPR.**

Vidal dans sa dernière lettre annonce que les chaires de professeurs juniors, actées dans le protocole, pourront atteindre 20% des recrutements dans les organismes de recherche, c'est la fin programmée des recrutements sur le statut de chercheurs à temps plein.

Vidal vante le **régime indemnitaire** et de quelle manière ! Elle promet une prime de 7 à 8 000€ qui correspondrait à 1 ou 2 mois de plus ! Ce n'est pas du chercheur moyen dont elle parle, car dans ce cas cela correspond plutôt 3 à 4 mois de plus ! Il s'agit probablement des « stars » d'Antoine Petit [*PDG du CNRS*] qui considère qu'il faut en finir avec le régime égalitaire des revalorisations salariales par le point d'indice qui coûte beaucoup trop cher !

Seront récompensés les plus « *performants* » à répondre aux critères de la LPR, dans la chasse aux contrats, la mobilité public-privé, la création de start-ups, ceux qui ramèneront des financements aux labos et à l'université et aussi ceux qui manageront le plus grands nombre de précaires.

Et les autres ? Rappelons les propos menaçants de Macron lui-même aux 80 ans du CNRS concernant les chercheurs qui seront évalués comme « *mauvais* » : ils devront « *en assumer les conséquences* » !

Quant à l'uniformisation des régimes indemnitaires entre organismes de recherche et universités. Pas d'angélisme ! L'objectif est de faciliter les mobilités pour lever tout frein à la dissolution des organismes dans de grands « pôles de recherche et d'innovation » concurrentiels et en voie de privatisation. Les présidents des 10 pôles d'excellence viennent de s'organiser pour former l'UDICE. Ils entendent bien mettre à profit les nouveaux pouvoirs que leur confère la LPR notamment vis-à-vis des organismes de recherche qu'ils veulent mettre sous leur coupe.

Ils revendiquent le droit de regard sur les embauches dans les organismes, auront la main sur les recrutements des professeurs juniors. Directeurs de labos et présidents d'université vont être directement intéressés aux appels à projet sur lesquels ils vont prélever leur *préciput* qui vont atteindre 40% des contrats et qu'ils vont se partager. C'est eux qui finiront par décider des primes. Comme le CNU, le comité national va être vidé de sa substance, **l'évaluation par les pairs par des instances nationales est directement menacée.**

Alors comment voir dans ces primes des avancées sur nos revendications ?

Comment prétendre, comme le fait la motion de la CA du 8, que le SNCS va pouvoir *porter [les revendications] pour faire évoluer ce protocole durant son application* ?

Comment oserons-nous sortir la bannière du SNCS, devant nos collègues si notre syndicat s'associait à l'application de ce régime indemnitaire qui va instaurer le règne de la compétition [*le « darwinisme » selon le PDG du CNRS*] ?

Pour faire passer ses plans destructeurs, le gouvernement cherche à faire des syndicats ses agents d'exécution. Il veut généraliser la signature de tels accords comme nous l'a annoncé hier Patrick Montfort. C'est un rôle destructeur pour le syndicat. Nous devons le refuser, il faut rompre avec le dialogue social.

Plus que jamais les chercheurs, les IT, ont besoin de leur syndicat pour se défendre.

**La responsabilité de ce congrès est de dénoncer le protocole LPR et toute participation à son application.**

**L'heure est au front uni des syndicats de l'ESR pour préparer l'affrontement avec le gouvernement et le défaire.**

Motion :

*Pour la défense inconditionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche publics, des statuts et des libertés démocratiques :*

**A bas la LPR et son protocole !**

La LPR est la négation de nos revendications qui sont la création massive de postes statutaires de chercheurs et d'IT pour résorber la précarité, des financements pérennes pour la recherche, l'augmentation des salaires par celle du point d'indice ... .

Cette loi de précarisation, démultiplie les contrats précaires, généralise la concurrence à tous les niveaux avec la politique d'appel à projets, instaure un dispositif de primes individuelles en guise de revalorisation salariale. C'est une loi qui va détruire nos statuts, les organismes de recherche publics, les disloquer dans des établissements régionaux concurrents et en voie de privatisation.

Elle remet en cause nos libertés et pénalise toute contestation au sein des universités.

**Le 47<sup>ème</sup> congrès du SNCS, réuni les 10 et 11 décembre, se prononce pour le retrait pur et simple de la LPR. Il refuse d'apporter sa caution à une telle loi.**

**C'est pourquoi il dénonce le protocole LPR et toute participation à son application.**

*21 Pour, 43 contre, 10 Abs et 8 NPPV*